

REPUBLIQUE FRANCAISE

2026 - 06

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 12 juin 2026, au lieu habituel, à 09h30****Date de la convocation : 03 Juin 2026****Président de séance : Mme. Armelle SAVINEL**
Présidente**Nombre de conseillers**

- en exercice : 9
- présents : 7
- votants : 7
- absents : 2

Etaient présents : Armelle SAVINEL Présidente, Aurélie ABONDANCE Vice, Alain PACCHIONI, Elisabeth SALSE, Patrice RASSAT, Régine CHAMBON, Dominique DUPON

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : André BRIVADIS, Marine FRAIOLI

2026 – 06 : Choix partenaire pour l'aide alimentaire

Elisabeth SALSE a été nommé secrétaire

Le CCAS de la Chaise-Dieu souhaite continuer son action en faveur des personnes en situation de précarité alimentaire. Dans ce cadre, il étudie la possibilité de s'associer à une structure spécialisée dans la collecte et la redistribution de denrées alimentaires.

Deux options sont envisagées :

- **La Banque Alimentaire** : Réseau national de collecte et redistribution de denrées aux associations locales (épiceries solidaires, CCAS, etc.).
- **Les Restos du Cœur** : Association nationale proposant des repas gratuits et des distributions de colis alimentaires, avec une forte implantation locale.
-

Cette délibération vise à :

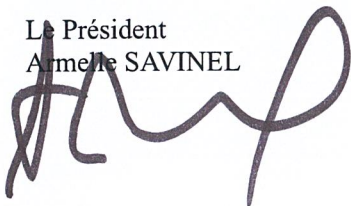
Comparer les deux structures sur des critères objectifs (modèle d'intervention, couverture territoriale, modalités de partenariat, etc.).

Déterminer le partenaire le plus adapté aux besoins du CCAS et de la population locale.

Valider une orientation stratégique pour les années à venir.

Après analyse et débat, le Conseil d'Administration du CCAS propose de privilégier un partenariat avec la Banque Alimentaire.

Le Président
Armelle SAVINEL



Le secrétaire de séance

